Envoyé en préfecture le 26/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 056-215600818-20261019-2026_052-DE

République Française
Département du MORBIHAN
Commune de Guiscriff

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19/10/2026

Référence
2026-052

Objet de la délibération
Subvention AILES

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Ayant pris part au vote
19	18	18

Date de la convocation
12 Octobre 2026

Vote
A la majorité Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Le Conseil Municipal de GUISCRIFF dûment convoqué le 12 octobre deux mille vingt-six, s'est réuni en séance publique à la salle du conseil municipal, le lundi dix-neuf octobre deux mille vingt-six à dix-neuf heures, sous la présidence de Madame COURTEL Renée, Maire.

Présents : Mmes et MM. Les Conseillers municipaux en exercice :
Mme COURTEL Renée, M. HERVE Patrice, Mme LE FERREC Solenn, M. BOTHUAN Joël, Mme LE FERREC Danielle, M. CASTOT Dominique, M. LE MOAL Nicolas, Mme AZZOPARDI-PONTREAU Marie, M. SKOCZ Daniel, Mme ENCAUSSE Marie, M. L'HELGOUALCH Pascal, Mme PORELLO Nicole, Mme LE ROI Stéphanie, M. JAMET François, Mme FOUTEL Éliane et M. VIEIRA Roger, M. THEURÉ Martial, Mme GRASSWILL Suzanne.

Absents et excusés : M. LANGLET Ronan

Secrétaire de séance : M. LE MOAL Nicolas

Objet de la délibération : SUBVENTION AILES

Mme le Maire précise que la Résidence Habitat Jeunes/FJT de Guiscriff, projet issu de la concertation de tous les partenaires du département du Morbihan sur le territoire de Roi Morvan Communauté a ouvert ses portes fin août 2024 et propose 8 logements pour 10 places.

Afin d'équilibrer le budget pour l'année 2026, l'AILES sollicite une subvention à hauteur de 2 400€ permettant la mise en œuvre de leur projet socio-éducatif en accueillant et accompagnant des jeunes ayant un projet d'insertion sociale et /ou professionnel sur le territoire et la continuité des actions en partenariat avec les acteurs locaux.

Pour information, il a été demandé également 2 400€ à Roi Morvan Communauté.

Envoyé en préfecture le 26/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 056-215600818-20261019-2026_052-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ;

ATTRIBUE une subvention d'un montant de 2400€ pour l'année 2025 à l'AILES afin de déployer les actions auprès des jeunes accueillis au sein de la résidence de Guiscriff et atteindre leurs objectifs,
AUTORISE Mme le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme,

Le Maire,
Renée COURTEL